

DOC. DE LA SESSION No. 18

1837.

8 juillet,
Québec.

Tracy Thomas à Glenelg. Sa gratitude pour la bonté qu'il a eu de répondre à sa demande de la place de commissaire des terres de la Couronne. On lui a dit qu'aucune nomination ne serait faite avant de connaître l'opinion du gouverneur. L'agitation de Papineau en faveur des 92 résolutions, et celle de Morin qui proclame la sédition. Les assemblées seront dispersées, on a lancé une proclamation que Papineau a déchirée en petits morceaux devant ses partisans, et du contenu de laquelle il s'est moqué. Des mesures indulgentes ne serviront de rien à l'égard de cet homme et de sa faction, car ils se sont débarrassés eux-mêmes des liens de la loi, de l'honneur et de la justice. On aurait dû émettre des mandats d'arrestation et les jeter dans la prison commune. Cette mesure aurait dû être prise lorsque les esprits étaient excités, au lieu de permettre à Papineau de répandre ses pernicieux principes, parce qu'il croit maintenant que le gouvernement a peur de lui et de son parti. On ne pourrait trouver un jury pour le condamner. Gosford est un excellent homme, mais il est trop indulgent pour des héros révolutionnaires comme Papineau; il faut le nerf et la détermination de Craig, et la vigueur et le talent de Stewart (Stuart), le ci-devant procureur général. On ressent grandement la perte de Stuart dans ces temps-ci. Conseillerait fortement que le gouverneur le consultât (Stuart), en sa qualité d'avocat constitutionnel. Munn a été élu à Québec à l'Assemblée. Le parti de Papineau a amené des femmes voter contre Munn. Plaidoyer de Morin en faveur de cette mesure. Envoie les deux derniers journaux, l'un rendant compte d'une assemblée loyale tenue à Montréal, et l'autre rendant compte des violentes mesures prises à Saint-Eustache. L'état des affaires le porte de nouveau à recommander l'établissement d'un corps de police payé par la Couronne pour maintenir la paix. Craint des émeutes.

page 1042

12 juillet.

Anonyme à Aylmer. Est près à recommander à la Trésorerie le paiement des arrérages dus à Sa Seigneurie et au secrétaire civil, mais ne peut trouver d'état précis indiquant les sommes auxquelles ils ont respectivement droit. Demande l'état des sommes dues présentement.

85

14 juillet,
Liverpool.

Elder à Glenelg. Demande de l'emploi au Canada où ailleurs; deux charges de greffier sont vacantes au Canada. Expose les services qu'il a rendus.

465

14 juillet,
Londres.

Forsyth à Grey. Demande en sa qualité de conseiller législatif du Bas-Canada une prolongation de son congé.

485

14 juillet,
Londres.

Lockhart à Glenelg. Rapporte la mort arrivée hier (le 13 juillet) à 2.20 de l'évêque de Québec, à la résidence de son neveu le comte de Galloway. L'église du Canada se ressentira de la perte.

893

14 juillet,
Québec.

Tracy Thomas à Stephen. La prédiction que nul de ceux qui ont adopté les résolutions ne désavouera une des 92 résolutions se confirme. Ne sait pas comment réussira la tentative de conciliation au moyen de la convocation de la législature. Cela donnera à ces gens une autre occasion de contribuer à la bonne administration du pays, mais il y a des députés qui ne voient pas d'autres moyens que la trahison et l'effusion du sang pour promouvoir le bien-être public, croyant qu'ils s'assureront ainsi le pouvoir individuel. Un discours prononcé par Papineau à Montréal indique la ligne de conduite que suivra probablement l'Assemblée. Cite le discours de Papineau, qui est un vrai fléau pour le pays.

1050

15 juillet.

Anonyme à Spearman. MM. Buchanan et Amyot ont demandé le paiement des montants qui leurs sont dus. Ne connaît pas de motifs suffisants pour refuser le paiement.

4

15 juillet,
Cows.

Aylmer à Glenelg. Ne peut dire quelle balance d'arrérages lui est due et à Craig, le secrétaire civil, parce que tous ses papiers sont à Londres, mais lui demande de consulter la dépêche de Gosford à ce sujet.

76

15 juillet,
New-York.

James Buchanan à Gray. Dépêche reçue et transmise.

261